

## Dispositif "plus de maîtres que de classes"



Actu +

---

### Cadre national et son évolution

---

- Ce **dispositif** est conçu dans le but de favoriser la prévention des difficultés d'apprentissage et, si besoin, d'y remédier.

- Il doit être prioritairement centré sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance

(expression orale et écrite, mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire.

- L'affectation d'un maître supplémentaire dans une école doit permettre la mise en place de nouvelles organisations et pratiques pédagogiques.
- Un document a été élaboré constituant un ensemble de **10 repères**, de propositions et de pistes de réflexion. Il attire l'attention de chacun sur des points de vigilance à prendre en compte lors de l'élaboration et de la régulation des projets - Juin 2013.
- L'annexe 11 de la circulaire de rentrée 2014/2015 présente **7 recommandations** résultant des observations de la mission des inspections générales - Mai 2014
- L'Inspection générale de l'Éducation nationale a remis un rapport (n°2014-031) intitulé « **Le dispositif plus de maîtres que de classes : projet et mise en œuvre pédagogique** » - Juin 2014
- Le comité national de suivi du dispositif a remis en juin 2014 une première note d'étape articulée autour de **12 préconisations** puis en janvier 2015 une deuxième note d'étape, recensant différentes modalités d'intervention en distinguant co-intervention et co-enseignement, laquelle a abouti à **7 préconisations**.

M.A.J. le 12/04/2017

### Dans cette rubrique

---

- [Formations départementales](#)
- [Bibliothèque](#)

### Actualités +

---

### À voir aussi

---

- [Dispositif «Plus de maîtres que de classes» sur éducol.](#)

- 
- [Mutualisation d'outils](#) (Espace réservé - caraïbes).

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3  
Tél : 02 51 81 74 74